



Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard

Mas de l'Agriculture 1120 Route de Saint-Gilles BP 39081
30972 NIMES cedex 9
Tél : 04.30.08.61.20

Mme Sandrine BONO (61.52)
M. Yves CABON (61.66)

ESPACE GARD DECOUVERTES
Centre départemental d'activités et de
loisirs

30430 MEJANNES LE CLAP

Récépissé de déclaration n° 301640008
d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination : **Centre sportif - Lou Gandar**

Exploitant

Identité : **ESPACE GARD DECOUVERTES**

Implantation

Chemin des Sports 30430 MEJANNES-LE-CLAP
Tél : 04 66 60 29 30

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 72
Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans : 0
Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4
Date dernière visite commission sécurité : 28/11/2019
Date arrêté municipal d'ouverture :
Remarques éventuelles :

Fait le 17 janvier 2020 à Nîmes,

*Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale
de la cohésion sociale du Gard*

Véronique SIMONIN

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.



Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard

Mas de l'Agriculture 1120 Route de Saint-Gilles BP 39081
30972 NIMES cedex 9
Tél : 04.30.08.61.20

Mme Sandrine BONO (61.52)
M. Yves CABON (61.66)

ESPACE GARD DECOUVERTES
Centre départemental d'activités et de
loisirs

30430 MEJANNES LE CLAP

**Récépissé de déclaration n° 301640006
d'un local hébergeant des mineurs**

Local

Dénomination : **Centre sportif - Lou Sanglier**

Exploitant

Identité : **ESPACE GARD DECOUVERTES**

Implantation

chemin des Sports

30430 MEJANNES-LE-CLAP

Tél : 04 66 24 41 00

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 65

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans : 0

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4

Date dernière visite commission sécurité : 28/11/2019

Date arrêté municipal d'ouverture :

Remarques éventuelles :

Fait le 17 janvier 2020 à Nîmes, le

*Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale
de la cohésion sociale du Gard*

Véronique SIMONIN

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.



Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard

Mas de l'Agriculture 1120 Route de Saint-Gilles BP 39081
30972 NIMES cedex 9
Tél : 04.30.08.61.20

Mme Sandrine BONO (61.52)
M. Yves CABON (61.66)

ESPACE GARD DECOUVERTES
Centre départemental d'activités et de
loisirs

30430 MEJANNES LE CLAP

**Récépissé de déclaration n° 301640009
d'un local hébergeant des mineurs**

Local

Dénomination : **Centre sportif -Les Cades**

Exploitant

Identité : **ESPACE GARD DECOUVERTES**

Implantation

Espace Gard Découvertes 30430 MEJANNES-LE-CLAP
Tél : 0466602930

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 72

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans : 0

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 5

Date dernière visite commission sécurité : 01/12/2015

Date arrêté municipal d'ouverture :

Remarques éventuelles :

Fait le 21 janvier 2020 à Nîmes,

*Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale
de la cohésion sociale du Gard*

Véronique SIMONIN

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.



Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard

Mas de l'Agriculture 1120 Route de Saint-Gilles BP 39081
30972 NIMES cedex 9
Tél : 04.30.08.61.20

Mme Sandrine BONO (61.52)
M. Yves CABON (61.66)

ESPACE GARD DECOUVERTES
Centre départemental d'activités et de
loisirs

30430 MEJANNES LE CLAP

**Récépissé de déclaration n° 301640007
d'un local hébergeant des mineurs**

Local

Dénomination : **Centre sportif - Le Mas du Chêne**

Exploitant

Identité : **ESPACE GARD DECOUVERTES**

Implantation

Chemin des Sports 30430 MEJANNES-LE-CLAP
Tél : 04 66 60 29 30

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 32
Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans : 0
Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

Caractéristiques ERP

Type : PA Catégorie : 4 Pas d'extension type R
Date dernière visite commission sécurité : 28/11/2019
Date arrêté municipal d'ouverture :
Remarques éventuelles :

Fait le 17 janvier 2020 à Nîmes,

*Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale
de la cohésion sociale du Gard*

Veronique SIMONIN

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.



Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard

Mas de l'Agriculture 1120 Route de Saint-Gilles BP 39081
30972 NIMES cedex 9
Tél : 04.30.08.61.20

Mme Sandrine BONO (61.52)
M. Yves CABON (61.66)

ESPACE GARD DECOUVERTES
Centre départemental d'activités et de
loisirs

30430 MEJANNES LE CLAP

**Récépissé de déclaration n° 301640012
d'un local hébergeant des mineurs**

Local

Dénomination : **Centre sportif - Li Renaire**

Exploitant

Identité : **ESPACE GARD DECOUVERTES**

Implantation

Le Village **30430 MEJANNES-LE-CLAP**
Tél : **04 66 60 29 30**

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : **16**

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans : **0**

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

Caractéristiques ERP

Type : **R** Catégorie : **5**

Date dernière visite commission sécurité : **01/12/2015**

Date arrêté municipal d'ouverture :

Remarques éventuelles :

Fait le 21 janvier 2020 à Nîmes,

*Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale
de la cohésion sociale du Gard*

Veronique SIMONIN

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.



Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard

Mas de l'Agriculture 1120 Route de Saint-Gilles BP 39081
30972 NIMES cedex 9
Tél : 04.30.08.61.20

Mme Sandrine BONO (61.52)
M. Yves CABON (61.66)

ESPACE GARD DECOUVERTES
Centre départemental d'activités et de
loisirs

30430 MEJANNES LE CLAP

**Récépissé de déclaration n° 301640011
d'un local hébergeant des mineurs**

Local

Dénomination : **Lou Simbeü**

Exploitant

Identité : **ESPACE GARD DECOUVERTES**

Implantation

Le Village 30430 MEJANNES-LE-CLAP
Tél : 04 66 60 29 30

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 28
Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans : 0
Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 5
Date dernière visite commission sécurité : 01/12/2015
Date arrêté municipal d'ouverture :
Remarques éventuelles :

Fait le 21 janvier 2020 à Nîmes,

*Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale
de la cohésion sociale du Gard*

Véronique SIMONIN

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.



Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard

Mas de l'Agriculture 1120 Route de Saint-Gilles BP 39081
30972 NIMES cedex 9
Tél : 04.30.08.61.20

Mme Sandrine BONO (61.52)
M. Yves CABON (61.66)

ESPACE GARD DECOUVERTES
Centre départemental d'activités et de
loisirs

30430 MEJANNES LE CLAP

**Récépissé de déclaration n° 301640010
d'un local hébergeant des mineurs**

Local

Dénomination : **Centre sportif - Moun Pantai**

Exploitant

Identité : **ESPACE GARD DECOUVERTES**

Implantation

Le Village **30430 MEJANNES-LE-CLAP**
Tél : **04 66 60 29 30**

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : **14**
Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans : **0**
Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

Caractéristiques ERP

Type : **R** Catégorie : **5**
Date dernière visite commission sécurité : **25/02/2016**
Date arrêté municipal d'ouverture :
Remarques éventuelles :

Fait le 21 janvier 2020 à Nîmes,

*Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale
de la cohésion sociale du Gard*

Veronique SIMONIN

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.